

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES (CGVS)

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente de Services (CGVS) s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par GVOLU, notamment l'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les bilans de compétences et les actions de formation.

Article 2 - Description des prestations

GVOLU propose :

- Des accompagnements à la VAE personnalisés (offres Essentielle, Avantage, Premium)
- Des bilans de compétences
- Des formations à destination des accompagnateurs et professionnels du secteur

Les détails et contenus de ces offres sont accessibles sur le site www.gvolu.com.

Article 3 - Modalités d'inscription

Toute inscription donne lieu à la signature d'un devis, contrat ou d'une convention, valant engagement ferme. Un entretien préalable peut être réalisé pour vérifier l'adéquation entre le besoin et la prestation proposée.

Article 4 - Tarifs et conditions de règlement

Les tarifs sont affichés sur le site ou communiqués lors de l'échange préalable. Au 25/06/2025, les tarifs sont les suivants :

- Offre Essentielle : 1 290 EUR
- Offre Avantage : 1 790 EUR
- Offre Premium (jusqu'à Bac +2) : 2 290 EUR
- Offre Premium (Bac +3 et plus) : 2 790 EUR

Les frais annexes d'examen (obligatoires) sont à la charge du candidat, sauf accord de prise en charge à hauteur de 250 EUR par GVOLU.

Le paiement peut s'effectuer par virement bancaire, CPF ou tiers financeur. En cas de retard, des intérêts légaux

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES (CGVS)

s'appliqueront ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 EUR (art. L441-10 du Code de commerce).

Dans le cadre d'un financement via le Compte Personnel de Formation (CPF), un reste à charge de 102,23 EUR s'applique, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 - Délai de rétractation

Pour les ventes conclues à distance (notamment via CPF), un délai de rétractation de 14 jours est applicable. Un formulaire de rétractation est fourni lors de l'inscription.

Article 6 - Conditions d'annulation / report

En cas d'annulation à l'initiative du client après signature, des frais peuvent être appliqués.

GVOLU se réserve le droit de reporter une session en cas d'empêchement majeur (ex. : absence de formateur).

Article 7 - Propriété intellectuelle

Tous les documents, outils, contenus fournis sont la propriété exclusive de GVOLU et ne peuvent être reproduits sans autorisation.

Article 8 - Confidentialité et données personnelles

GVOLU s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées et à protéger les données personnelles, conformément au RGPD.

Article 9 - Accessibilité

GVOLU s'efforce de rendre ses prestations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est joignable pour adapter l'accompagnement si besoin.

Article 10 - Engagement qualité

GVOLU est certifié Qualiopi pour ses actions de formation, VAE et bilans de compétences. Des évaluations sont systématiquement proposées pour assurer l'amélioration continue.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE SERVICES (CGVS)

Article 11 - Réclamation et médiation

En cas de litige non résolu à l'amiable, le client peut saisir le médiateur de la consommation désigné par GVOLU, conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation.

Article 12 - Compétence juridictionnelle

En cas de litige, le tribunal de commerce de Romans-sur-Isère sera seul compétent, sauf dispositions contraires d'ordre public.

Document mis à jour le 25 juin 2025.